



**COMMISSION de SÉCURITÉ
de L'ARRONDISSEMENT de SAINT-NAZAIRE**

Procès-verbal de la réunion du jeudi 18 juin 2026

COMMUNE : PORNICHET

OBJET : Catégories 2, 3, 4 et 5 (5e avec locaux à sommeil)
Établissement : Restaurant Dancing - Port - Bâtiment Boomerang n° 1
Type, catégorie : P - 4
Construction d'un restaurant-dancing
AT-044-132-26-00005
Plat'AU

COMMISSION DE SÉCURITÉ

Membres présents avec voix délibérative :

Présidente	Mme Audrey TENEZ – Secrétaire administrative - Bureau du Cabinet - Sous-préfecture de Saint-Nazaire
Maire	Avis écrit
SDIS	Capitaine Thierry CHAUVIN – Chef du Bureau prévention SDIS
DDTM	M. Frédéric HALGAND – Assistant territorial – Réseau territorial Ouest DDTM 44

LA COMMISSION DE SÉCURITÉ entérine à l'unanimité l'Avis favorable, sous réserve de l'exécution des prescriptions.

La commission demande à être informée de la réalisation des prescriptions édictées.

Le Sous-Préfet,
Pour le Sous-Préfet et par délégation,
La secrétaire administrative


Audrey TENEZ